

Randonneur n°1	Randonneur n°2
Nom :	Nom :
Prénom	Prénom
Sexe	Sexe
Date de naissance ://	Date de naissance ://
Adresse:	Adresse:
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Tél:	Tél :
Email:	Email:
Licence FFCO N°:	Licence FFCO N°:
Randonneur n°3	Randonneur n°4
Nom :	Nom :
Prénom	Prénom
Sexe	Sexe
Date de naissance ://	Date de naissance ://
Adresse:	Adresse:
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
Tél:	Tél :
Email:	Email:
Licence FFCO N°:	Licence FFCO N°:

Le bulletin d'inscription complété, règlement signé, certificat médical de non contre indication à la pratique de la CO à pied de moins d'un an à la date de la course ou d'une licence FFCO ainsi que le chèque d'inscription à l'ordre de **Azimut Provence**, sont à renvoyer avant le mercredi 10 mars 2010 à :

Franck GARNIER, Azimut Provence, « Les Bartavelles » chemin de Bouillibaye 83140 Six-Fours



1ère Edition

Rand'o orientation En solo ou par équipe de deux ou trois et Famille Circuit de 4 km à 8 km et 14 km

Les droits d'engagement comprennent :

La prime d'assurance garantissant la responsabilité civile F.F.C.O, 1 carte FFCO par personne.

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus. Les mineurs ne peuvent participer que si ils fournissent une autorisation parentale et si ils forment une équipe avec un de leurs parents.

Droits d'inscription de 8 € par personne si licencié FFCO,

3 € en plus par personne non licencié FFCO,

19 € famille,

+3€ pour la location de la puce sport ident

Inscription sur place possible dans la limite des cartes imprimées avec une surtaxe de 2€

*Départ de la rand'O à partir de 10h00.

Fléchage a partir du Rond point de Fabrégas. Prendre la corniche Varoise jusqu'à l'entrée de la station d'épuration du Cap Sicié, suivre la route sur 300 mètres, parking a droite.

*Retrait des puces électroniques contre un chèque de caution de 30 € qui vous sera rendu contre la puce. La demande ne sera acceptée que si elle est accompagnée de son règlement en totalité.

Un Passp'Orientation de la FFCO sera délivré à tous les participants non licenciés à la fédération.

Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la CO à pied de moins d'un an à la date de la course ou d'une licence FFCO

Tous les participants y compris ceux ayant abandonné sont tenus de passer à l'arrivée.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE:

1 boussole ; 1 paire de chaussures à semelles crantées et des vêtements adaptés à la rando. la rando se déroulent en autonomie, chaque participant doit apporter avec lui de l'eau et des vivres de

course

Bulletins à renvoyer avant le 10 mars 2010 afin de faciliter le traitement informatique.

L'organisation est couverte par une assurance à responsabilité civile FFCO et décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur, ainsi qu'en cas de vols ou perte d'objets personnels.

<u>Individuelle accident</u> : il incombe à tous les participants de s'assurer personnellement Le site est une propriété communale, merci de le laisser propre.

Fait à , le

Les signatures du ou des équipiers doivent être précédées de la mention : « lu et approuvé ».